Synthèse du rapport final
Programme soutenu par France Bois Forêt

Convention n°24RD1900

RDUE - Préparer la réponse opérationnelle des Industries de transformation du Bois

Bénéficiaires du projet : Fédération Nationale du Bois

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 20 000 €

Objectifs et contexte

Le règlement européen sur la déforestation (RDUE) Reg (UE) 2023/1115 du 31/05/2023 a été publié le 09/06/23 et est entré en vigueur le 1er juillet 2023. Il s'applique au « bois » et à tous les produits compris dans la famille tarifaire 44 du Système harmonisé. Il s'appliquera ainsi à tous les acteurs, exploitants forestiers, transformateurs, fabricants ou commerçants de la chaine de valeur « bois », pour tous les produits mis sur le marché européen ou exportés.

De nombreuses et nouvelles contraintes s'appliqueront à partir du 31 décembre 2024 pour les acteurs de grande taille (à partir 30/06/25 pour les micros et petites entreprises), abrogeant l'actuel Règlement Bois de l'UE (RBUE).

La conformité au RDUE des industries de transformation du bois françaises dans un délai aussi court (1er janvier 2025) ne sera possible que si elles y sont préparées et qu'elles ont mis en place les procédures internes et externes (relations fournisseurs, clients) nécessaires.

En parallèle des travaux menés au sein de la filière forêt/ bois avec les Autorités compétentes, la conformité au RDUE des industries de transformation du bois françaises dans un délai aussi court (1er janvier 2025) ne sera possible que si elles y sont préparées et qu'elles ont mis en place les outils et procédures internes et externes nécessaires.

L'objectif du présent projet est de mettre en place cet accompagnement opérationnel avec les objectifs suivants :

- Compréhension des enjeux et exigences du RDUE ;
- Compréhension de la gouvernance et du timing du Règlement (EU, France) ;
- Compréhension des enjeux et identification des difficultés secteur par secteur (process/process) selon les spécificités ;
- Identification des méthodes de réponse opérationnelles, transversales et collectives ou sectorielles si spécificités ;
- Accompagnement collectif à la mise en place opérationnelle et lien avec les autres acteurs de la chaine de valeur.

Principaux résultats obtenus

- Mise en place et animation d'un groupe de travail multi-sectoriel pour réfléchir collectivement à une mise en application opérationnelle du RDUE
- Elaboration et diffusion de supports explicatifs
 - Document de synthèse de présentation du RDUE
 - Fiche pédagogique RDUE Exploitants forestiers
- Webinaires d'information à destination des entreprises

Valorisation envisagée

Transmission au plus large nombre de la fiche pédagogique par mail, sur le site internet et les réseaux de sociaux de la FNB, ainsi que sous la forme de plaquettes à l'occasion de Carrefour International du Bois.
Transmission par mail aux entreprises du document de synthèse et du support du webinaire d'information.

- **Indicateur 1** - Acceptation du règlement par les entreprises de la forêt et du bois

 => **Webinaires d'information à destination des entreprises** : 198 participants

- **Indicateur 2** - Capacité technique des industries à se conformer au règlement

 => **Réunions de travail du groupe de travail multi-sectoriel :** 8 réunions